

# La Gazette

## DE LA JOIE ET DU CŒUR



Périodique d'informations  
de la Ville de Herstal • N° 36  
Novembre-Décembre 2020

# AGENDA

Avertissement : par les temps qui courent, proposer un "agenda" d'évènements est très aléatoire. Les manifestations proposées ci-dessous sont en effet susceptibles d'être annulées à tout moment en fonction de l'actualité sanitaire. Nous vous recommandons de vous tenir au courant via les numéros de téléphone renseignés, via notre site internet [www.herstal.be](http://www.herstal.be) ou notre page [facebook.com/villederherstal](https://facebook.com/villederherstal).

## Novembre

### Manifestations patriotiques

Nos traditionnelles cérémonies du souvenir de la Grande Guerre se dérouleront les 10 novembre (102<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice) et 11 novembre (Cortège commémoratif à Vottem). En raison de la situation sanitaire, les réservations sont obligatoires auprès du service des Mouvements patriotiques : 04 256 82 72. D'autres manifestations sont organisées par des tiers : le 5 novembre à l'Athénée de Herstal et le 15 novembre (messe à l'église Saint-Lambert).

### Théâtre

Nous offrons à nouveau des places gratuites pour le théâtre du Trianon à Liège aux seniors herstaliens. Renseignements et réservations au service Séniors : 04 256 82 70.

## Décembre

### Festival de l'huitre

On croise les doigts pour que l'évolution de l'épidémie de Covid-19 permette l'organisation de la 31<sup>e</sup> édition du célèbre Festival de l'huitre de Milmort, du 16 au 31 décembre prochains. Dans l'autoproclamé "plus petit village de Noël du monde" sur la place Melveille, vous pourrez déguster de délicieuses huitres de Marennes-Oléron natures ou gratinées (venant directement du producteur, un gage de fraîcheur), du velouté de poisson Trembladais, des beignets de joues de cabillaud, accompagnés de pain gris à l'ancienne, le tout arrosé d'un très bon vin blanc de Sauvignon. Plus d'infos auprès de l'organisateur, l'ASBL "Milmort s'éveille" : 04 289 03 70 ou 04 278 37 83; [milmort@scarlet.be](mailto:milmort@scarlet.be); <http://milmort.wordpress.com>.



# PLACE AUX ARTISTES : PLUS DE 90 ARTISTES SE SONT PRODUITS À HERSTAL

La ville de Herstal s'est transformée en pôle culturel durant les mois d'août et de septembre en s'inscrivant dans la mouvance de l'opération "Place aux Artistes". Plus de 90 artistes issus de divers domaines (musique, danse, théâtre, improvisation, slam, jeunesse) se sont produits sur la place Jean Jaurès, au marché de Vottem, à l'espace Marexhe, dans les écoles et les salles de fête. Au total, les Herstaliens ont pu assister à 22 spectacles gratuits durant sept semaines dédiées à la culture.

« C'était vraiment chouette qu'un tel évènement ait lieu, on était contentes d'avoir l'occasion de jouer, le public était enthousiaste et heureux de partager ce moment avec nous, raconte Aurélie Charneux du duo Les Anchoises, qui s'est produit sur la scène de l'Espace Marexhe dans une salle qui affichait complet. C'était une belle organisation malgré que le concert ait été organisé en urgence. On devrait multiplier ces initiatives. Artistes, public et organisateurs, nous devrions tous ensemble réfléchir à perpétuer cette tradition, il faudrait lancer une réflexion plus globale pour soutenir les artistes à long terme pendant cette période difficile ».

Sept maisons de repos herstaliennes ont aussi accueilli dans ce cadre des spectacles musicaux : ceux-ci s'adressaient uni-

quement aux résidents et au personnel des homes. Et quel succès ! De la joie et de la convivialité pour les uns qui ont été victimes d'isolement durant des semaines et de la reconnaissance pour les autres qui ont été en première ligne durant toute la crise sanitaire.

« Nous avons joué dans la maison de repos Le Domaine d'Archis. Une première pour nous. C'est un peu particulier parce que, forcément, ce n'était pas dans une salle de concert et les conditions acoustiques n'étaient pas idéales mais en terme d'accueil du public, c'était vraiment très chouette. On a été très bien accueillies, affirme Fanny Vadjaragianian (duo "La Valise"). On sent que ces gens n'ont plus du tout l'habitude de vivre des moments comme ça, ce qui est un peu triste, et qu'ils étaient du coup très heureux. C'est une belle initiative de la Ville, en tout cas, d'investir ces lieux qui sont un peu "morts" en temps normal. Pour nous, par ailleurs, c'était une vraie chance : par les temps qui courent, une vraie prestation correctement payée et organisée, c'est devenu très rare. »

La Ville de Herstal a ainsi pu atteindre ses deux objectifs principaux : soutenir la relance du secteur culturel, tout en offrant aux citoyens une programmation artistique de qualité. ■





En 2019, l'école Jacques Brel a mené tout un projet pédagogique sur le thème du harcèlement avec l'aide de la plateforme Peps.



## PEPS :

# ÇA FAIT DU BIEN !

## La plateforme anti-harcèlement effectue un gros travail dans nos écoles

C'est il y a quatre ans déjà que la Ville de Herstal décidait de mettre en place une "Plateforme pour un Enseignement Pacifique et Serein" (Peps) afin de donner à nos écoles des outils efficaces et pluridisciplinaires de lutte contre les phénomènes de harcèlement. Quatre ans, c'est déjà un recul intéressant pour constater que la plateforme a prouvé son utilité.

« Il y a deux grands axes à notre travail : la prévention et l'intervention, explique Françoise Demain, assistante sociale au service Enseignement et l'une des chevilles ouvrières du projet. Du côté intervention, il faut bien dire que le harcèlement est un phénomène plus léger dans nos écoles qu'en secondaires. On est très rarement dans la violence, plutôt dans la pression psychologique ou de groupe. Nous effectuons deux ou trois interventions par an tout au plus. On agit alors de façon subtile en entendant les enfants de façon discrète pour ne pas ajouter à la stigmatisation de la victime. On rencontre aussi la direction, les enseignants, les parents et, au besoin, on effectue une animation dans la classe. C'est bien rodé désormais : les directions savent qu'elles peuvent rapidement faire appel à nous. »

Nous, c'est, en plus des travailleuses sociales du service Enseignement, le centre PMS, le service provincial Openado et l'aide en milieu ouvert "Le Sas", qui ont mis sur pied ensemble un programme d'animations préventives. « Nous dispensons des formations théoriques sur le phénomène de harcèlement aux enseignants, explique Françoise Demain. Et nous accompagnons les écoles qui le souhaitent à monter des projets en rapport avec cette thématique : des spectacles, des jeux de coopération, du travail de groupe. À l'école Jacques Brel, les enfants ont réalisé un film sur ce thème l'an passé, par exemple. Souvent, aussi, des enseignants font appel à nous quand ils sentent que la dynamique n'est pas bonne dans leur classe. »

Et les retours, des directions, des enseignants, des parents, sont très positifs. « C'est très bénéfique, c'est certain, conclut Françoise. Et c'est totalement dans la philosophie de base de l'enseignement communal herstalien qui considère qu'un enfant qui se sent bien sera bien plus disposé à apprendre. »

Contact et infos : 0495 45 57 62. ■

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Comme vous pouvez le constater dans ce nouveau numéro de votre "Gazette de Herstal", la vie reprend peu à peu ses droits après la crise sanitaire et la normalité se réinstalle petit à petit dans un monde chamboulé par le virus.

Bien sûr, beaucoup de choses restent encore aléatoires, imprévisibles, soumises à un éventuel rebond de l'épidémie. Au moment d'écrire ces mots, il est impossible de savoir quelle sera la situation au moment où vous les lirez, plus d'un mois plus tard.

Quoi qu'il en soit, avec enthousiasme et rigueur, nous continuons à travailler, au sein de votre administration et de votre CPAS, à vous rendre le meilleur service possible. Pour ne parler que de ce que vous trouverez dans la présente Gazette, on s'appête à lancer la rénovation de notre musée communal, on tente de prévenir et régler les faits de harcèlement à l'école, on vient en aide aux artistes locaux, on répond aux problèmes urgents générés chez certains par l'épidémie.

En ces temps toujours troubles, sachez que vous pouvez compter sur des services publics de proximité en ordre de marche.



Le directeur général,  
Patrick Delhaes

Chères herstaliennes,  
Chers herstaliens,

Les semaines passent et se ressemblent. La crise sanitaire dure et le virus est toujours présent parmi nous. Naturellement, la lassitude s'installe et la vigilance diminue. Nous avons vécu, toutes et tous, une période de confinement inédite. Elle était nécessaire pour éviter la saturation de nos hôpitaux. La vie reprend maintenant son cours et nous devons vivre avec cette menace invisible, mais bien réelle.

Quelques gestes simples permettent d'éviter sa propagation, surtout vers les personnes plus fragiles, notamment la distanciation, le port du masque lorsqu'on est trop proche, et le lavage régulier des mains. Ceux-ci deviennent progressivement des réflexes dans nos vies quotidiennes et c'est tant mieux. L'important aujourd'hui est de maintenir ces réflexes et de continuer à faire preuve de responsabilité individuelle et collective.

Les 6 règles d'or dans la lutte contre le coronavirus restent d'actualité :

- respecter les règles d'hygiène;
- garder ses distances;
- limiter ses contacts rapprochés;
- pratiquer les activités de préférence à l'extérieur;
- penser aux personnes vulnérables;
- suivre les règles sur les rassemblements.

6 règles d'or, 11 millions de raisons de tenir bon !



Le bourgmestre f.f.,  
Jean-Louis Lefèbvre



Rénovation Musée.  
© Bureau Fellin et Olivier Fourneau.

# RÉNOVATION DU MUSÉE DE LA VILLE : MODERNE ET PLUS ACCESSIBLE

Attendue depuis très longtemps, la rénovation du musée de la Ville de Herstal va enfin se concrétiser. Au moment d'écrire ces lignes, on n'attend plus en effet que la décision formelle de la Région wallonne sur l'octroi de la subvention nécessaire pour lancer la réalisation de la première phase des travaux.

Celle-ci concerne la restauration ex-

térieure : réfection de la toiture, nettoyage complet et badigeonnage des façades, rénovation des portes et fenêtres.

De quoi rendre un peu de lustre à la remarquable "Maison Lovinfosse", demeure bourgeoise classée qui abrite notre musée.

En 2022, cela fera 50 ans que le musée y est installé et sa dernière rénovation remonte à 1972, date à laquelle l'ASBL "Les Amis du musée herstalien" s'est installée définitivement dans la demeure à l'architecture mosane. Celle-ci nécessitait donc un profond rafraîchissement ainsi qu'une modernisation.

Le projet de rénovation du musée compte plusieurs autres phases (extension, accès aux Personnes à Mobilité Réduite) qui sont toujours à l'étude. À terme, le musée pourra ainsi accueillir l'Office du Tourisme de la Ville, créé en mars 2020 et actuellement en attente de reconnaissance par le Commissariat général au tourisme. L'Office du Tourisme sera lui aussi doté d'espaces appelés "centres d'interprétation" et destinés à permettre la découverte de la richesse historique, patrimoniale, culturelle et paysagère de la Ville de Herstal.

Contact : 04 256 87 90 • [musee@herstal.be](mailto:musee@herstal.be) ■

## DJI DJÂZE WALON



## LE JARDIN CAROLINGIEN LI COT'HÊ CAROLINGIEN

Divins l'mûzèye del vèye di Hèsta, nos-avans tot çou qu'i fât po passer on plêhant moumint

*Au musée de la Ville de Herstal, nous disposons de tout ce qu'il faut pour passer un moment agréable*

èt avou l'cot'hê carolingien, nos polans pèrfèccioner nosse vocabulère èt aprinde kimin qu'on loume les fleurs èt les âbes à frûtêdjes.

*et avec le jardin carolingien nous pouvons perfectionner notre vocabulaire et apprendre comment, en wallon, se nomment les fleurs et les arbres fruitiers.*

Li cot'hê carolingien si pou viziter tot les djoûs sâf li vinr'di, inte 13 è 17 eûres min ni rouviz nin dè prinde radjoû (04 256 87 90).

*Le jardin carolingien peut être visité tous les jours sauf le vendredi mais n'oubliez pas de prendre rendez-vous.*

Mèrci brâmint dès côps a l' Copin'rèye. *Un grand merci à la Copin'rèye.*

*Bourrache* : bourace / bou-rache

*Camomille* : camamèle

*Centauree* : cintôrèye

*Fraise* : frève

*Genêt* : gngnèsse ou jèbe di tindeû

*Glaïeul* : cladjot ou coutê d'djârdin

*Héliotrope* : éliyotrope ou vanile

*Lavande* : lavinde

*Lys* : feû-d'-li, ou fleur di sint Djôzèf

*Mauve* : mâv'lète ou frou-madje di gade

*Myosotis* : oûy d'andje

*Pavot* : pavwér

*Pommier* : mèlêye

*Poirier* : pèrî ou peûrî

*Poirier Saint Remi* : peûrî di Sint-R'mèy

*Pois de senteur* : peûs d'si nteûr

*Pomme reinette* : pome rin-nète

*Pomme Court Pendu* : pome coûrpandu

*Pomme Boskoop* : pome Fleur di Boscop'

*Souci* : p'tit solo ou flami-nète.

"Câse dè virus, li Copin'rèye ni s'poû røyuni tant qu'asteûre, mins nos-èstans so pîds, prêts a rataker. Nos v'dirans qwè ossi vite qui nos sârans pus'.

*À cause du virus, la Copin'rèye ne peut se réunir pour l'instant, mais nous sommes d'attaque, prêts à recommencer dès que possible et nous vous le ferons savoir.* ■



# VOUS AVEZ ÉTÉ IMPACTÉ PAR LA CRISE DU COVID ? LE CPAS DE HERSTAL PEUT VOUS AIDER !

Vous n'arrivez plus à faire face aux dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise sanitaire ? Le CPAS de Herstal peut vous octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques.

Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise du Covid-19 peuvent bénéficier de cette aide. Celle-ci n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration. C'est le CPAS qui, après analyse individuelle, évaluera le besoin.

## Quelles aides peuvent vous être accordées ?

**Une aide au logement**, y compris les charges mais à l'exclusion de la garantie locative.

**Une aide en matière de dépenses énergétiques**, en ce compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.

**Une aide psychosociale** : prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.

**Une aide en matière de santé** : prise en charge des frais médicaux (médicaments, factures d'hôpitaux, achats de masques, gel et gants).

**Une aide à l'accessibilité numérique**, en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.

**Une aide financière** : pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources ou via intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, etc.

Contactez le CPAS pour prendre rendez-vous via le **04 256 81 00** ou [info@cpasherstal.be](mailto:info@cpasherstal.be). ■

## BÉNÉFICIEZ DE L'ALLOCATION DE DÉMÉNAGEMENT ET DE LOYER



Vous devez évacuer un logement reconnu inhabitable ? Vous êtes handicapé (ou vous avez un enfant à charge handicapé) et vous quittez un logement inadapté pour louer un logement adapté ? Vous étiez sans-abri et devenez locataire d'un logement salubre ?

Sachez que la Wallonie peut vous aider via l'Allocation de Déménagement et de Loyer (ADeL). Le montant de l'allocation de déménagement est de 400 € augmentés de 20 % pour chaque en-

fant à charge et pour chaque personne handicapée. L'allocation de loyer, elle, couvre la différence entre le loyer du logement quitté et celui du nouveau logement.

Attention, l'ADeL n'est pas accordée au locataire d'un logement social.

Le CPAS de Herstal peut vous aider à entamer la procédure auprès de l'administration wallonne. Contactez-le dans les six mois à dater de la prise en location du nouveau logement pour

entamer la procédure. Celui-ci vous aidera à compléter le formulaire.

### Contacts :

- Service Logement du CPAS de Herstal : **04 256 81 00**. Sur rendez-vous, du lundi au jeudi de 8h15 à 16h30, le vendredi de 8h15 à 12h.
- Département du logement de la Wallonie • Allocation de déménagement et de loyer : **081 33 22 32**. ■

# L'ANNÉE DES FRUITIERS

À l'heure d'écrire ces lignes, nous espérons que la journée de l'arbre pourra bien se tenir à la date à laquelle elle est prévue, c'est-à-dire le 28 novembre prochain, de 9h à 13h.

Comme chaque année, vous pourrez repartir avec des plants d'arbres et d'arbustes indigènes (charme, aubépine, cornouiller, prunelier, noisetier, viorne, etc.) et de petits fruitiers (framboisier, groseillier, cassissier) jusqu'à épuisement du stock.

Cette année, le Service Public de Wallonie met les arbres fruitiers à l'honneur.

Pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, autant d'arbres qui mettent l'eau

à la bouche par la perspective d'une récolte à venir. Les atouts de l'arbre fruitier seront décuplés une fois plantés en vergers haute-tige. Si ceux-ci sont entretenus de manière extensive, ils offrent la possibilité à la nature de prendre une place plus importante dans nos paysages et favoriser la biodiversité. Des subsides sont octroyés par le service public de Wallonie sur la plantation de haie vive, de taillis linéaires, d'alignement d'arbres et d'un verger. Pour ce dernier, il faut planter au minimum 15 arbres, haute-tige (le tronc doit être de minimum 1m80) et pratiquer un entretien tous les 10 ans. Le subside est de 12 euros par arbre d'une variété reconnue ou certifiée.

Le service Environnement reste à votre disposition à tout moment pour répondre à vos questions et partager avec vous des documents contenant de précieux conseils sur vos plantations.

Vous pouvez également télécharger la brochure "Verger et arbres têtards" sur le site du Service public de Wallonie ([environnement.wallonie.be/semaine-arbre/](http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/)).

Contact : [subventions.plantations@spw.wallonie.be](mailto:subventions.plantations@spw.wallonie.be). Service Environnement de la Ville : 04 256 83 20. Adresse de la distribution : rue de Milmort 190, 4040 Herstal. ■

## LES FORUMS DE LA JEUNESSE : ENGAGEMENT ET RÉFLEXION

Les Forums de la jeunesse ont été créés en 2017 par le service Jeunesse de la Ville de Herstal dans le but de promouvoir une participation plus directe et en phase avec les attentes et besoins des jeunes citoyens et citoyennes.

Ces Forums sont des réunions où l'on peut discuter, organiser des événements (comme le Herstal Urban Festival), apporter une réflexion sur la place des jeunes à Herstal. Ils se veulent très proches d'une participation directe dans la mesure où aucune forme d'élection n'y est envisagée. Les citoyens sont libres de participer aux rencontres en fonction de leurs sensibilités et intérêts. Ils peuvent représenter des associations, des mouvements, des clubs de sport mais aussi des groupes informels (comme les groupes de jeunes rassemblés sur une place, etc.). Elles et ils peuvent aussi participer aux réunions en tant que citoyens engagés.

À travers des réunions locales (par quartier) et générales (réunissant tous les jeunes), le service Jeunesse accompagne les participants à :

- comprendre la dynamique actuelle des systèmes qui régissent la vie sociale (par des faits concrets et pratiques : la vie du quartier, etc.);
- s'outiller pour développer une réflexion critique;
- mener des actions qui améliorent l'environnement direct.

Après une série de réunions locales en octobre, le Forum

pour l'ensemble des quartiers se tiendra le mercredi 25 novembre à 19h au centre-ville.

Les points à l'ordre du jour pour cette réunion sont :

- la présentation de la Maison de Jeunes (coordinatrice, activités, équipement, etc.);
- les ateliers "Arts et Sports" des congés d'automne et d'hiver;
- la situation du quartier visité et actions spécifiques;
- les sports de rue.

Si tu es un jeune citoyen ou une jeune citoyenne à Herstal et que cette initiative te plait, n'hésite pas à contacter le service Jeunesse de la Ville au 04 256 82 57 ou via [david.teti@herstal.be](mailto:david.teti@herstal.be). Dans le contexte de la crise sanitaire, les inscriptions aux réunions sont obligatoires. ■



# LES ÉCHOS

## LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL



### En septembre

Toujours réuni en configuration "Covid" avec respect des distances de sécurité, le Conseil communal du mois de septembre a voté la dénomination d'une nouvelle voirie au départ de la Chaussée Brunehault à Liers, qui s'appellera "clos de la Motte". De même, la portion de la rue des Martyrs située entre le carrefour Bovendaël-route de Hermée et la rue Haute Claire a été renommée "rue du Charbonnage".

Le Conseil a également voté à l'unanimité un règlement communal relatif à l'octroi de primes pour l'aménagement intérieur des commerces. Il a aussi approuvé des projets de marché pour la fourniture de tentures et stores dans divers bâtiments de la Ville et pour l'achat de matériel électrique. Les Conseillers ont dans la foulée approuvé

le cahier des charges d'un marché de service relatif à la définition d'un positionnement identitaire de la Ville et à la mise en place d'un système global de signalisation urbaine.

Toujours à l'unanimité, le Conseil a décidé, vu les conséquences de l'épidémie de Covid-19, d'exonérer les forains installés rue Pied du Bois Gilles des indemnités d'occupation de ce terrain communal.

À une question du Conseiller Vert Herstal Yunus Sahinbay s'inquiétant d'annonces du déploiement d'antennes 5G par l'opérateur Proximus, l'Échevine Bojana Visic (PS-H) a répondu qu'aucun projet n'était actuellement mis en œuvre à Herstal.

À la suite d'une question de Nadia Moscufo (PTB), l'Échevin Christian Laverdeur (PS-H) a expliqué le nou-

veau mode d'exonération d'une partie de la taxe déchets, exonération désormais effectuée automatiquement sans que les bénéficiaires aient à en faire la demande. « Nous avons constaté qu'environ 4.600 ménages bénéficiaient désormais du système alors que l'exonération telle qu'appliquée sur demande ne touchait que 2.200 ménages », expliquait l'échevin.

Enfin, en répondant à une question du Conseiller PS-H Arnaud Thonard, le Bourgmestre ff Jean-Louis Lefèbvre (PS-H) s'est félicité du succès de l'opération "Place aux Artistes": « Nous pouvons dire que notre Ville a atteint son objectif de soutien à la relance du milieu culturel liégeois en rémunérant pas moins de 94 artistes, ainsi qu'un régisseur, pour un budget actuellement estimé à 22.763,98 € », soulignait-il. ■

### Le coin de la Police

## OCCUPATION DE VOIRIE ? LES RÈGLES À SUIVRE



Vous allez faire des travaux, vous attendez la livraison d'une nouvelle cuisine, ou vous emménagez dans votre nouvel appartement au 5<sup>e</sup> étage : alors vous devrez peut-être pour un moment occuper la voirie. Livraison de matériaux ou travaux qui nécessitent l'occupation du domaine public, placement d'un échafaudage, d'un élévateur, d'un conteneur : pour tout cela, vous devez obtenir une autorisation. Ces autorisations sont délivrées par la Zone de police, sous certaines conditions.

En pratique, les demandes doivent être introduites au minimum 5 jours avant le début des travaux par courriel ([mobilite@policeherstal.be](mailto:mobilite@policeherstal.be)). Les documents sont également disponibles à l'accueil de votre commissariat.

Lors de votre demande vous devrez fournir quelques renseignements utiles : l'adresse complète et la durée précise du chantier ou de l'occupation, sa nature exacte, vos coordonnées et

celles des entreprises éventuellement impliquées.

Après évaluation de la demande par le service technique de la Zone de police, vous recevrez par courriel votre autorisation d'occupation de voirie. Ce document comprend aussi les conditions que vous devrez respecter en matière de sécurité routière (balisage, signalisation, éclairage) et/ou de protection des usagers de la route (déviation des piétons, couloirs de protection). Attention : la Zone de police ne possède pas de signalisation à mettre à votre disposition.

Il est rare que ces autorisations soient refusées. Cependant cette démarche est indispensable afin de ne pas engager votre responsabilité personnelle en cas d'accident. Sachez aussi que les patrouilles de police restent très attentives à la sécurité des usagers et peuvent le cas échéant dresser un procès-verbal pour non déclaration

de chantier ou pour non-respect des conditions d'occupation de voirie. ■



# ILS FONT BOUGER VOTTEM !

L'ASBL "Herstal Se Bouge" multiplie les activités depuis dix ans déjà



C'est en 2010 que Thibaut Altomare, 24 ans à peine à l'époque, décide avec quelques amis de créer l'ASBL "Herstal Se Bouge" (HSB) avec comme objectif avoué de « dynamiser un peu la vie festive à Herstal et à Vottem en particulier ».

Dix ans plus tard, l'ASBL, forte d'une vingtaine de membres actifs de tous âges et horizons, est devenue un acteur incontournable de la vie herstalienne. Elle a, d'abord, créé le seul carnaval de la commune, à Vottem. « On aimait beaucoup le carnaval et on faisait ceux de la région, explique Thibaut. On s'est renseigné auprès des organisateurs, on a bien observé, et en 2012, on achetait notre premier char pour participer aux cortèges de la Basse-Meuse, avant d'organiser notre propre cortège en 2013. »

Très bien accueilli et implanté dans le quartier, le carnaval de Vottem se déroule désormais sur trois jours, avec une soirée pré-carnaval sous chapiteau le vendredi, un bal pour enfants le samedi et le cortège le dimanche.

Depuis cinq ans, c'est également HSB qui organise la "Fête de la fraise" place Gilles Gérard. « C'est un évènement qui existait depuis très longtemps mais dont le comité organi-

sateur se déliait, explique Virginie Pirson, compagne de Thibaut et membre active de l'ASBL. La Ville nous a demandé si on ne voulait pas reprendre l'organisation et on l'a fait. Ça se passe le dernier dimanche de juin sur la place Gilles Gérard, avec divers exposants autour du thème de la fraise, une petite fête foraine, des démonstrations sportives et culturelles. »

## Toutes les bonnes volontés bienvenues

Et comme si ça ne suffisait pas, HSB a également repris en 2017 l'organisation de la célèbre brocante de Vottem, annulée cette année pour cause de Covid tout comme la Fête de la fraise, mais qui réunissait en 2019 plus de... 450 exposants.

Et tout cela avec très peu de soutien financier et... beaucoup d'énergie à dépenser ! « Ça nous prend beaucoup de temps, évidemment, expliquent Virginie et Thibaut. Tous les membres de l'ASBL font cela en plus de leur travail et ça peut parfois être compliqué. Mais ça se passe dans la joie, la bonne humeur, avec le sentiment de faire quelque chose de bien pour notre village, de participer à son dynamisme, et surtout le bonheur d'être ensemble. »

Si vous voulez vous impliquer à leurs côtés, tout le monde est le bienvenu au sein de l'ASBL (à condition d'être majeur) et, lors des grandes organisations, tous les coups de main sont évidemment bienvenus. HSB aimerait également bénéficier d'un peu d'aide des commerçants, via du sponsoring, des lots de tombola pour le souper annuel, etc.

« Avec l'épidémie, on ne sait toujours pas si on pourra organiser le carnaval en 2021, conclut Thibaut. Mais, de toute façon, on ne baissera pas les bras. »

Ça n'a pas l'air, en effet, d'être le genre de la maison !

Contacts : [herstalsebouge@gmail.com](mailto:herstalsebouge@gmail.com); 0499 19 87 94; <https://www.facebook.com/herstal.sebouge>. ■

